



ASSOCIATION OPEN KNOWLEDGE FRANCE

Personne Référente pour l'Accès aux documents administratifs Dossier suivi par : Gaëlle Ouvrard T 0240004222 ouvrardq@mairie-saintnazaire.fr

Saint-Nazaire, le 21 avril 2023

Nos références: 2023/A/8287

Objet : Demande au titre du droit d'accès aux documents administratifs - Répertoire d'informations publiques (RIP)

Madame, Monsieur,

par mail en date du 10 mars, vous demandez communication du Répertoire d'informations publiques de la CARENE.

A ce jour, ce document n'a pas pu encore être réalisé. Un travail pour son élaboration est à l'étude. Une fois consolidé, ce RIP sera publié sur la plateforme open data déjà en place et accessible à l'adresse suivante : https://data.agglo-carene.fr

Cette plateforme contient d'ores et déjà des jeux de données obligatoires définis dans le socle commun de données locales, à savoir les délibérations, budget, comptes administratifs, etc, sur l'ensemble des 10 communes de la CARENE.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Pour le Maire, Adjointe déléguée Stéphanie Lipreau

Ville de Saint-Nazaire
CS 40416
44606 SAINT-NAZAIRE CEDEX
T 02 40 00 40 00
contact@mairie-saintnazaire.fr